

QUÉBEC

Prix Communautés culturelles 2007

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Lise Thériault, invite les citoyens des communautés culturelles à poser leur candidature aux Prix Communautés culturelles qui seront remis à l'occasion de la 9^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat.



Lise Thériault

et l'occasion de contribuer à l'essor du Québec. Les Prix Communautés culturelles ont été créés afin de soutenir les personnes des communautés culturelles dans leur volonté de s'intégrer au milieu des affaires et de concrétiser leur projet", a déclaré la ministre.

Remis au cours de la soirée des Grands Prix nationaux et internationaux du Concours québécois en entrepreneuriat, qui se tiendra en juin 2007, les prix décernés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles seront attribués de la façon suivante :

Prix Communautés culturelles, volet Création d'entreprise, valeur de 8 000 \$

Ce volet s'adresse aux femmes et aux hommes de 18 ans et plus qui ont un projet d'entreprise et qui en sont aux premières étapes de la réalisation.

* Un prix de 5 000 \$ sera attribué au meilleur projet parmi les finalistes régionaux, toutes catégories confondues, dont au moins la moitié des candidats, citoyens canadiens ou résidents permanents, s'identifient à une

communauté culturelle.

* Un prix de 3 000 \$ sera remis au deuxième meilleur projet parmi les finalistes régionaux, toutes catégories confondues, dont au moins la moitié des candidats, citoyens canadiens ou résidents permanents, s'identifient à une communauté culturelle.

Prix Communautés culturelles, volet Entrepreneuriat étudiant, valeur de 3 000 \$

Ce volet s'adresse aux élèves des niveaux primaire et secondaire ainsi qu'aux étudiants des collèges et des universités qui ont réalisé des projets au cours de l'année scolaire faisant appel à leurs habiletés d'entrepreneur.

* Un prix de 1 000 \$ sera offert au meilleur projet sélectionné parmi les finalistes régionaux dans les catégories "collégial" et "universitaire" dont au moins la moitié des candidats, citoyens canadiens ou résidents permanents, s'identifient à une communauté culturelle.

* Deux prix de 1 000 \$ chacun seront offerts au meilleur projet sélectionné parmi les finalistes régionaux dans les catégories "primaire" et "secondaire" dont au moins la moitié des candidats, citoyens canadiens ou résidents permanents, s'identifient à une communauté culturelle.

Partenaire principal du Concours qué-

bécois en entrepreneuriat, le gouvernement du Québec soutient cette vaste opération qui vise à valoriser et à récompenser les initiatives entrepreneuriales dans le milieu scolaire et la création de nouvelles entreprises dans toutes les régions du Québec. Elle propulse à l'avant-scène une relève de tous âges et de toutes origines dont le dynamisme et le talent contribuent à enrichir le savoir-faire des Québécois et à promouvoir l'excellence du Québec.

"La participation du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à cet important événement est d'autant plus heureuse que le concours se déroule aux niveaux local, régional et national offrant ainsi des occasions d'échange avec les communautés culturelles partout au Québec", a conclu la ministre Lise Thériault.

Les personnes qui désirent participer au concours ou obtenir de l'information sur les Prix Communautés culturelles peuvent téléphoner au Secrétariat du Concours québécois en entrepreneuriat au 418 644-4255 ou consulter le site www.concours-entrepreneur.org.

La date limite d'inscription est le 19 mars 2007.

D'une valeur totale de 11 000 \$, ces prix visent à récompenser les meilleurs projets d'entreprise élaborés par des Québécois, jeunes et adultes, issus des communautés culturelles et établis au Québec.

"Le Concours québécois en entrepreneuriat permet d'établir un contexte favorable pour donner aux participants le goût d'inventer, l'audace de se lancer en affaires, le courage de persister



Maghreb Canada Express a besoin de votre appui

Depuis sa date de création (juillet 2003) le journal ne fait aucun profit et ne reçoit aucune subvention, ni du gouvernement Marocain ni d'aucun gouvernement du Canada ou d'ailleurs. Nous travaillons tous bénévolement!

Aidez-nous à améliorer le produit, à **continuer de vous donner l'heure juste** et à maintenir le cap sur une autre façon d'informer: **Libre et indépendante !**

Souscrivez à un Abonnement de soutien

Remplissez le formulaire ci-contre et postez-le, avec votre chèque, libellé au nom du journal, à:
Maghreb Canada Express
 866, de l'Église
 Verdun (Québec)
 H4G 2N2

Votre nom:

Votre adresse:

Votre Courriel:

Montant de votre chèque:
 \$ 50 \$ 100 Autre:.....